

CQP – CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE – ANIMATEUR DE TENNIS DE TABLE

L'animateur de tennis de table certifié CQP, exercera contre rémunération, en autonomie, à temps plein ou temps partiel, auprès d'un public **loisir non-compétiteur**, dans les clubs ou en-dehors des clubs, auquel il fera découvrir, pratiquer, **le tennis de table sous toutes ses formes de pratiques** (Ping VR, Ping Santé-bien-être, Ping en Extérieur...) en toute sécurité et transmettra une technicité minimum indispensable pour susciter l'envie de continuer.

Le CQP est un diplôme de niveau 3 (code RNCP 38243, organisme certificateur **OC Sport**, date enregistrement 15/11/23). Il constitue une première marche vers l'emploi et permet notamment d'évoluer vers le BPJEPS TENNIS DE TABLE.

Le taux de réussite du CQP moniteur de Tennis de Table était de 100% en 2021-2022 et de 80% en 2019-2020.

L'insertion professionnelle dans l'activité des trois dernières promotions est de 95% six mois après l'obtention de la certification et de 85% deux ans après l'obtention de la certification.

Le taux de réussite est de 87% en 2025

OBJECTIFS

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du CQP « animateur de tennis de table », des compétences sont associées et regroupées par blocs.

Bloc de compétence 1 (BC1) : Préparation et animation de cycles de séances de tennis de table

Bloc de compétence 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Bloc de compétence 3 (BC3) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives.

CONTENUS

Connaissance des publics et de l'environnement
Techniques d'animation et de communication
Animation des nouvelles pratiques pongistes
Fondamentaux des activités de tennis de table et
Méthodologies d'apprentissage
Mises en situation pédagogique, réglementation, éthique et sécurité de la pratique et des pratiquants

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Formation Ouverte A Distance (une partie du temps par distanciel)

Moyens techniques :

- Echanges avec les participants
- Cas pratiques
- Mise en situation / alternance Supports Powerpoint et Vidéos

Méthode d'évaluation :

- Mise en situation pédagogique
- Entretiens
- Dossiers
- QCM

FORMATEURS

Formateurs habilités par la FFTT

PUBLIC

Tout public.

L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptation pour les personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 18 ans à la date de clôture du dossier d'inscription à la formation.

Être titulaire du diplôme PSC1 ou équivalent
Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique ou à l'encadrement du tennis de table.

Avoir réussi le test technique d'entrée en tennis de table (validation du niveau du candidat réalisant le test sur vidéo transmise).

PARTICIPANTS

6 stagiaires minimum et **12 maximum** par session ouverte.

La FFTT se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits.

FINANCEMENT

En fonction du statut du stagiaire, différents financements sont possibles :

- CPF (compte personnel de formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- Financement personnel Les formations proposées par la FFTT sont éligibles aux financements des OPCO

DUREE ET COUT DE LA FORMATION

Formation organisée par la FFTT en BFC

Lieu : DIJON

Pré-inscription ([cliquez ICI](#)) :

Date test technique d'entrée : date limite envoi vidéo : **09 Aout 2025**

Date fin inscription : 22 Aout 2025

Dates positionnement : 25-30 Aout 2025

Dates prévues : début formation **29 Septembre 2025**, fin de formation en centre **13 Mai 2026** (évaluation et rattrapage compris)

Durée : 203h heures max en organisme de formation et **120 heures** d'alternance en structure professionnelle

Allègements prévus selon positionnement :
(exemple : 178h pour un diplôme EF...)

- Frais pédagogiques (incluant formation, frais de positionnement) : 2842€ pour une formation complète (203h)

Exemple pour l'allègement de l'EF : 2492 € (178h)

- Frais d'évaluation 150 €, frais supplémentaires en cas de rattrapage 50 €

POSITIONNEMENT

Le positionnement, obligatoire, est réalisé individuellement à distance. Ce temps d'échange permet de répondre à l'ensemble des questions et de déterminer un parcours individualisé de formation pour le stagiaire (allègements possibles : EF, Ping santé-Bien-Être Module A...)

Pour plus d'informations, contacter la FFTT:

mariechristine.okel@fftt.org